



Communiqué de presse



Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 19 novembre 2015

Objet : _____ **Session départementale - Mesure de soutien exceptionnel à l'élevage du Loiret**

Enveloppe exceptionnelle de 160 000 € pour soutenir l'élevage loirétain

Lors de la session du Département du Loiret, qui s'est déroulée le jeudi 19 novembre 2015, l'assemblée départementale, consciente du contexte difficile auquel est confronté le secteur de l'élevage, a voté une mesure de soutien exceptionnel de 160 000 €. L'objectif est, en venant en aide aux éleveurs connaissant de graves difficultés, de maintenir les entreprises et emplois agricoles du Loiret et soutenir ainsi l'économie locale.

Cette mesure départementale s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence national de soutien à l'élevage français. À ce titre, l'intervention de la collectivité est complémentaire de celle de l'Etat au titre du Fonds d'Allègement des Charges (FAC).

Un soutien aux éleveurs en difficulté

La mesure votée aujourd'hui permet, au titre du FAC, d'étudier la prise en charge d'une partie des annuités d'emprunt des éleveurs connaissant les plus graves difficultés.

Le Département a toujours soutenu l'agriculture loirétaine en accordant des mesures exceptionnelles lors des précédentes crises conjoncturelles (ex : 2005 : crise arboricole, 2008 : crise liée à la hausse du coût de l'énergie, 2010 : plan de soutien exceptionnel à l'agriculture).

Une politique départementale volontariste

Le Loiret est aujourd'hui un département agricole de premier plan. Pour maintenir son rang et s'adapter aux besoins et aux enjeux du futur, les filières agricoles doivent se moderniser, trouver de nouveaux débouchés, gagner en excellence et en compétitivité. C'est dans la poursuite de cet objectif que le Loiret a fait le choix, depuis 2008, d'adopter une politique volontariste en faveur de l'agriculture afin de faire du Loiret un département agricole tourné vers l'avenir.

Le 16 juillet dernier, le Département et la Chambre d'agriculture du Loiret ont signé une convention de partenariat pour réaffirmer l'importance de l'agriculture sur le territoire. Hugues Saury, Président du Département du Loiret, souligne que « *le Loiret soutient la filière agricole car c'est une activité économique essentielle qui ancre le Loiret dans sa ruralité* ».

Parmi les projets de cette convention qui se matérialise par une aide départementale de 247 000 €, figurent la création d'emplois en développant l'insertion professionnelle, la mise en place de pratiques agricoles performantes et responsables mais aussi l'optimisation des usages de l'eau.

L'élevage loirétain en chiffres (source : DDT du Loiret)

- 180 exploitations en volailles (essentiellement des volailles de chair)
- 40 exploitations ovines (essentiellement en viande)
- 30 exploitations caprines (lait)
- 150 exploitations en bovin lait ou mixte (lait ou viande)
- 150 exploitations en bovin viande

Contact presse – Mélanie Dos Reis – 02 38 25 43 38